

# Armature pour brancards d'ordonnance fédérale

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **14 (1906)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555783>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

du mikado, il fut créé en 1888, une décoration spéciale pour les membres de la Société. Les personnes qui ont rendu des services signalés à la Société ou qui ont fait un don d'au moins 1000 yens reçoivent une médaille du mérite (un *yuko-sho*), les membres ordinaires sont ornés d'une

médaille plus petite (un *shain-sho*). Ces insignes ont une grande importance: c'est l'empereur qui les accorde et cette flat-terrie innocente — ajoute M. Nagao-Arigo — a été peut-être le moyen le plus puissant pour rendre la Croix-Rouge populaire du Japon. (A suivre.)

## Armature pour brancards d'ordonnance fédérale

### BRANCARD ROULANT IMPROVISÉ

Dans l'état actuel de la chirurgie militaire, on peut affirmer que plus un blessé sera transporté rapidement depuis la place

pourra être secouru et soigné convenablement.

Il faudrait pouvoir substituer au transport à bras, qui est le plus lent de tous, un transport sur véhicule; on arriverait

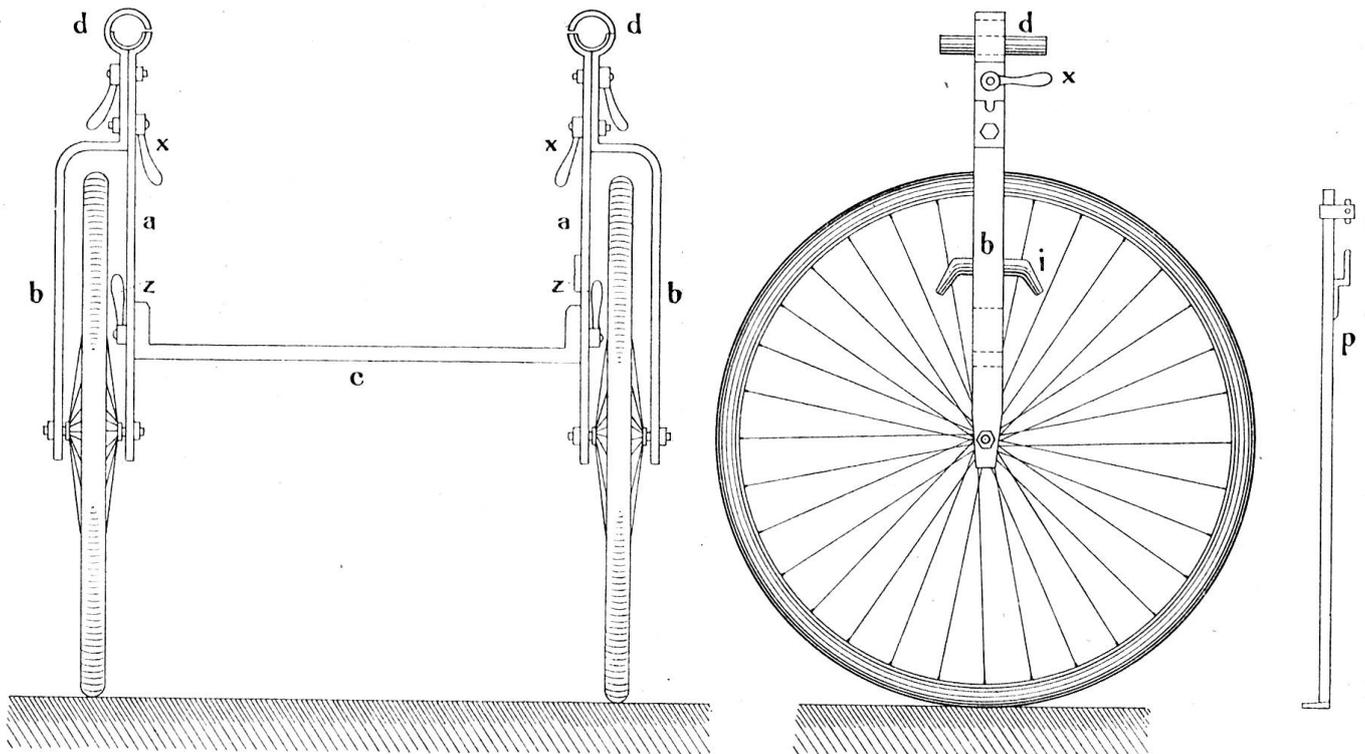


Fig. 1. Armature du brancard pneumobile (Réduction  $\frac{1}{12}$ ).

où il est tombé à l'endroit où il pourra être convenablement pansé, plus il aura de chances de guérir rapidement; on peut dire que *le transport prime la blessure*.

Il s'agit donc de réduire autant que faire se peut le temps qui sépare le moment où le soldat a été blessé de celui où il

ainsi à hâter notablement l'évacuation des blessés.

Dans l'armée hollandaise, le médecin principal Mooy fit des expériences avec des brancards supportés par des roues légères; il obtint avec des équipes de *brancardiers porteurs* et des équipes de

*brancardiers pousseurs* les résultats suivants :

1. Sur chemins sablonneux, bruyères et dunes:  
3 pousseurs équivalent à . 4 porteurs.
2. Sur chemins de terre et prairies:  
2 pousseurs équivalent à . 4 porteurs.
3. Sur chemins ordinaires:  
1 pousseur équivalent à . . 6 porteurs.
4. Sur routes horizontales:  
1 pousseur équivalent à . . 8 porteurs.
- 7 pousseurs équivalent à . 22 porteurs,

Si l'on pouvait placer les brancards d'ordonnance suisse, sans les modifier, sur des roues; employer les roues de bicyclettes si répandues de nos jours, et réunir le tout au moyen d'une armature simple et pratique, de façon à improviser un brancard roulant, on hâterait le transport des blessés tout en soulageant les brancardiers.

En temps de paix, seules les armatures soutenant le brancard sur les roues seraient à construire.

Les sept pièces de cette monture cons-

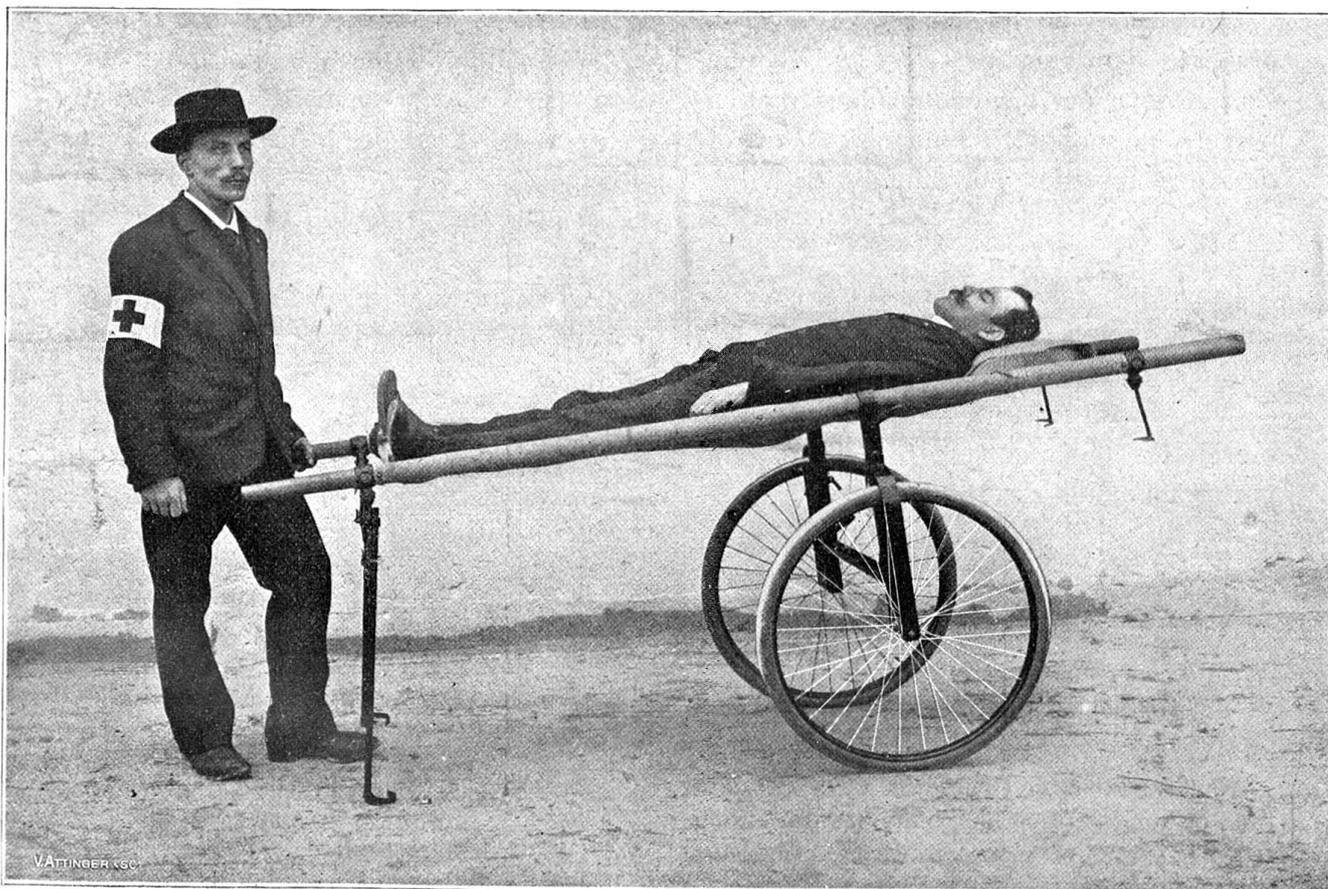


Fig. 2. Le brancard pneumobile en usage (Modèle du Dr Marval, 1906).

ou autrement dit, il y a en faveur des brancardiers-pousseurs une rapidité de transport beaucoup plus grande et une économie de forces réalisée.

\* \* \*

truite au moyen de fers plats (Voir la fig. 1) s'adaptent l'une à l'autre au moyen de boulons de type courant. Les 4 tiges métalliques verticales A A, B B, percées à leur base par un trou que traversera le moyeu des roues de bicyclette, se rejoignent

à leur partie supérieure, et constituent les fourchettes; elles sont reliées par une pièce horizontale C. Les deux pièces accessoires D D, servent à fixer solidement les hampes du brancard.

Toutes les roues de bicyclettes (roues d'avant ou d'arrière) s'adaptent à cette armature qui peut être montée en quelques minutes par n'importe qui.

Le brancard lui-même est fixé sur l'armature au  $\frac{2}{3}$  de sa longueur, du côté de la tête, ceci afin d'éviter pendant le transport un mouvement de tangage désagréable au blessé.

Deux tubes en fer, fixés aux pieds du brancard d'ordonnance — et qui se relèvent le long des hampes pendant le transport — permettent d'immobiliser la voiturette en position horizontale.

\* \* \*

Les essais faits avec ce brancard roulant ont prouvé:

1. La solidité du véhicule tant au point de vue de la monture que des roues de bicyclettes qui peuvent facilement supporter un poids de 100 kilos.

2. L'élasticité de la suspension qui atténue les heurts du chemin, et ménage le blessé plus que le transport à bras.

3. La rapidité obtenue pour le transport en terrain varié. C'est ainsi que la distance d'un kilomètre, par champs labourés, prés, chemin et route, est couverte par deux brancardiers pousseurs en moitié moins de temps que par deux porteurs, et avec beaucoup moins de fatigue.

Plus le chemin sera praticable à des véhicules, plus aussi le transport se fera rapidement, sans fatigue pour les brancardiers, et sans secousses pour le blessé.

En résumé, ce brancard roulant improvisé est solide, il ménage les forces des porteurs, il abrège de moitié la durée d'un transport et diminue les souffrances du blessé.

Le prix de la monture est minime <sup>1)</sup>, et les roues de bicyclette nécessaires à la confection du brancard se trouveraient partout au moment d'une mobilisation.

D<sup>r</sup> M.

<sup>1)</sup> Monture complète, avec pieds fr. 52 chez Peyer & Favarger à Neuchâtel; forte réduction par quantités.

## Correspondance

(Le journal réserve son opinion à l'égard des lettres paraissant sous cette rubrique.)

Nous recevons de Genève la lettre qu'on va lire, et qui est sans doute de nature à intéresser nos lecteurs. Nous partageons à plusieurs points de vue l'opinion de l'auteur, nous estimons spécialement que l'oeuvre et le but de la *Croix-Rouge* dans notre patrie suisse sont encore trop peu connus de notre population, trop peu soutenus par beaucoup de nos autorités.

Nous publions cette lettre ouverte dans l'espoir de recevoir d'autres communications, de voir surgir d'autres idées, et de trouver peut-être un moyen d'intéresser plus directement la population helvétique à la cause de la *Croix-Rouge* suisse.

M. le rédacteur de la *Croix-Rouge suisse*,  
Neuchâtel.

Très honoré confrère,

Permettez-moi de ne pas être d'accord du tout avec votre article « Travaillons, prenons de la peine » <sup>1)</sup>. Entendons-nous cependant: je suis pleinement satisfait des éloges décernés aux groupes travailleurs; mais là où nous ne sommes plus d'accord, c'est quand vous trouvez réjouissant les progrès faits par les secours volontaires en Suisse. Je trouve ces progrès déplorablement mesquins, je trouve honteux que trois

<sup>1)</sup> Voir le n° 5 de la *Croix-Rouge suisse*.